

Saison 2018-2019

Forum des associations et reprise des licences

Comme chaque année à cette époque, la rentrée s'ouvre sur le Forum des associations :

Samedi 8 septembre 2018

de 10 h à 16 h – au gymnase Ostermeyer

Afin de pouvoir nous organiser au mieux pour la saison à venir, nous vous **(re) demandons** de bien vouloir nous **(re) confirmer** rapidement si vous souhaitez reprendre une licence pour la **saison 2018-2019**.

Vous pourrez le faire, sur place à notre stand, lors du **Forum des associations** ou, en cas d'impossibilité ce jour-là, par mail (pbourbon.tiralarc@gmail.com) **avant le 8 septembre 2018**. Les tarifs des **licences pour la saison 2018-2019** vous seront remis sur place.

Nous vous rappelons que **l'initiation est offerte gracieusement** par des archers bénévoles de notre Compagnie.

En fonction du nombre d'inscrits (renouvellement et nouvelles inscriptions) les **créneaux horaires destinés à l'initiation** pourront être élargis et adaptés en fonction de l'âge et de l'ancienneté des archers.

Pour les jeunes archers qui le souhaitent (**à partir de la 2^e année**), le premier entraînement au boulodrome pourra toutefois avoir lieu à partir du **mardi 4 septembre 2018**. Il permettra une reprise de contact destinée à :

- **Faire le point sur le matériel de chacun et éventuellement l'adapter ;**
- **Rappeler aux archers et à leurs parents les règles de fonctionnement de la Compagnie.**

Un rappel : Le fait d'être membre d'une Compagnie d'arc signifie une adhésion aux valeurs de la Chevalerie comme la solidarité, le respect, la courtoisie et l'honneur. Tous les membres ont les mêmes droits mais également les mêmes devoirs. Tous se doivent de respecter les consignes de sécurité et de bienséance.

Tous les membres de la Compagnie, jeunes et moins jeunes, doivent, selon la tradition, fêter la Saint-Sébastien (patron des archers), tirer à l'Abat l'Oiseau et participer au défilé du Bouquet provincial.

Aussi, nous vous rappelons que *dès la 2e année d'adhésion, si vous (ou votre enfant) n'avez pas participé l'année précédente aux :*

- **Tir de la Saint Sébastien en janvier.**
- **Tir de l'Abat l'Oiseau (désigne le Roy de l'année) en avril.**
- **Défilé du Bouquet provincial (en mai)**

le montant de votre inscription annuelle sera majoré de 10 € pour chaque non-participation, avec un maximum de 30 €.

Vous avez dû recevoir, ces jours-ci, un mail de la FFTA ayant pour objet :

[FFTA] Renouvellement de votre licence XXXXXXXX pour la saison 2019

auquel est joint un fichier PDF personnalisé. Celui-ci comporte :

- **La demande de renouvellement de licence et d'adhésion → ce document est indispensable à la reprise de votre licence !**
Il devra être daté et signé par vos soins lors de la prise définitive des licences.
- **Le questionnaire de santé →** Celui-ci vous permettra de savoir si vous devez fournir un nouveau certificat médical pour renouveler votre licence.
Attention, ce document est à l'usage exclusif et confidentiel du licencié en renouvellement. Nous ne le collecterons pas !
- **La notice d'information d'assurance licence 2018-2019.**

Un appel de cotisations nominatif et détaillé sera remis prochainement à chaque licencié pour la saison 2018-2019.

Cette année encore, la prise définitive des licences se fera au logis :

Vendredi 21 septembre 2018 à partir de 17 h

Samedi 22 septembre 2018 de 9 h à 16 h.

**Tout dossier incomplet sera refusé
et la licence ne sera pas commandée...**

N'oubliez donc pas :

- **La demande de renouvellement de licence et d'adhésion** (Cf. ci-dessus)
- **Une adresse mail valide est indispensable.** Elle vous permettra notamment de recevoir directement votre licence en version dématérialisée.
- **Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tir à l'arc** si nécessaire (Voir résultat du questionnaire de santé).
- **Une autorisation parentale pour les moins de 18 ans** (Ce formulaire sera remis et à compléter sur place).
- **Un ticket sports (pour votre enfant jusqu'à 21 ans)** que vous pouvez retirer au Forum des associations.
- **Une photo d'identité** (si vous souhaitez changer celle utilisée la saison dernière),
- **Votre règlement.**

Ce sera aussi l'occasion de mettre à jour votre dossier administratif (adresse, téléphone...).

À très bientôt,

Le Capitaine,